

LES ARTISANS DE MOSELLE VOUS PARLENT

En Moselle, les élus du Comité Directeur de la CMA 57 sont les interlocuteurs des artisans sur le terrain, mais aussi la voix de la compagnie consulaire auprès du grand public et des partenaires institutionnels. Pour cette nouvelle année, ils prennent la parole et vous adressent un message.

122330200

Liliane LIND, présidente

> Coiffeuse
(STIRING-WENDEL)



Les experts qui se relaient dans les médias ne cessent d'alerter sur l'évolution des modes de consommation, sur la disparition de près de 50% des métiers actuels d'ici à 2030. Quoi qu'ils puissent en dire, et quelle que soit l'importance croissante des GAFA (Google, Amazon, Facebook, Apple...), ces derniers ne remplaceront jamais nos artisans des services. Ils ne seront pas ceux qui demain vous coifferont ou vous feront vos soins esthétiques. Mieux, nous pouvons nous servir d'eux pour développer nos entreprises artisanales. En 2019, je vous invite à agir avec ces nouveaux outils pour être encore plus proche du grand public.

Daniel SEYER

> Boulanger
(PHALSBOURG)



La réforme de l'apprentissage se met en place dans notre pays. Bien que celle-ci suscite des inquiétudes, il est primordial de s'adapter tant l'apprentissage est une voie royale permettant d'accéder aux marchés du travail. Mon souhait pour 2019 est que les CMA continuent à préparer des jeunes avec un excellent niveau de formation. Cette nécessité de tendre vers une qualification de plus en plus pointue est la garantie de la pérennité de nos entreprises. C'est l'objectif principal poursuivi par le « Campus des Métiers de Moselle » de la CMA 57, qui forme aujourd'hui plus de 1.400 apprentis.

Liliane ZANCHI

> Nettoyage de locaux
(MONTROY FLANVILLE)



L'apprentissage est une orientation qui mène rapidement à l'emploi. À la CMA 57, nous avons formé plus de 40.000 jeunes depuis près de 40 ans au sein de nos 3 CFA. En 2019, les artisans élus de la compagnie consulaire ont à nouveau décidé de continuer à investir fortement dans les équipements pédagogiques. Nous inaugurerons d'ailleurs d'ici quelques mois le nouvel espace alimentaire que nous voulons hisser au statut de pôle d'excellence dans notre Grande Région. Avec ces 3.000 m² de locaux à la pointe de la modernité, nous formons les chefs d'entreprise de demain. Plus qu'une nécessité, une ambition pour l'artisanat.

Guy BEYEL

> Maçon
(BAUDRECOURT)



Être chef d'entreprise en 2019 n'est pas quelque chose d'aisé tant il se doit de maîtriser ses savoir-faire, se positionner face à la concurrence, savoir se remettre en cause au quotidien, et enfin s'adapter aux réformes économiques. Cela n'est pas pour nous rassurer et nous aspirons donc en 2019 à davantage de stabilité. Pas sa proximité et son expertise, la CMA 57 peut aider les TPE et PME de la Moselle. Elle est légitime et efficace pour leur permettre de rester compétitif et d'aller conquérir de nouveaux marchés en faisant le choix d'une vision moderne et dynamique. Venez à notre rencontre !

Philippe FISCHER

> Pâtissier
(UCKANGE)



Afin de répondre aux besoins et aux attentes des artisans, la CMA 57 s'est engagée depuis 2001 dans une démarche qualité reconnue par la certification ISO 9001 pour ses activités de formation.

La CMA 57 a ensuite étendu le périmètre de certification à l'ensemble de ses activités en 2012. Depuis, nous faisons chaque année appel à un organisme certificateur pour vérifier la conformité de nos pratiques aux exigences de la norme. En novembre dernier, nous avons obtenu le renouvellement de notre certification. En 2019, nous poursuivrons cette démarche avec le souci constant et appuyé des salariés de la CMA 57 de fournir une prestation de qualité à tous nos clients.

Pascal DUREAU

> Électricien
(MOULINS-LES-METZ)



L'année qui vient de s'écouler marquera l'Histoire de la CMA 57 avec la création du « Campus des Métiers de Moselle » qui regroupe désormais les 3 CFA de Metz, Forbach et Thionville. Pour mener à bien ce projet la CMA 57 a consenti depuis de nombreuses années des investissements considérables pour offrir des conditions optimales d'apprentissage aux jeunes. Cette stratégie que nous menons est primordial car elle nous permet d'inscrire notre campus dans la modernité pour faciliter l'appropriation des savoir-faire et l'émergence des compétences dont nos entreprises auront besoin demain.

Martine STEINMETZ

> Coiffeuse
(ROUHLING)



Avec 130.000 heures de formation continue dispensé en 2018, la CMA 57 confirme la qualité de ses modules et de ses intervenants.

Destinées avant tout aux chefs d'entreprise et à leurs salariés, les formations proposées par notre compagnie consulaire s'adressent aussi à toutes les personnes soucieuses d'améliorer leurs compétences en langues étrangères, informatique et numérique, gestion, stratégie commerciale... En 2019 nous continuerons d'être au plus proche des artisans pour entendre et comprendre leurs besoins, et ainsi construire avec eux les formations de demain.

Jean-Marc METZINGER

> Boulanger
(FREYMING-MERLEBACH)



2019 sera une année de défis pour les artisans de l'alimentaire. Les contraintes toujours plus importantes liées aux allergies alimentaires imposent de la vigilance et une grande capacité d'adaptation. La contrepartie positive est que cela nous invite à repenser nos produits, à les adapter aux demandes du grand public, tout en excellant sur la question du goût.

Les artisans des métiers de l'alimentaire veilleront donc à cette exigence de qualité, à rassurer nos clients par davantage d'information et d'étiquetages réglementaires pour que la transparence ne soit pas qu'un simple mot.

Bruno CHARPENTIER

> Charpentier-couvreur
(GLATIGNY)



Pas facile d'être un artisan du bâtiment en ces périodes pleines d'incertitudes. Pour autant, ils réfléchissent, innover, inventent et rendent souvent possible l'impossible. Nos artisans du bâtiment sont aussi des acteurs de la cohésion sociale en étant présents dans les territoires les plus reculés du département, et en formant les jeunes, futurs chefs d'entreprise et fer de lance du savoir-faire et de la tradition.

En 2019, j'invite tous ces artisans à exprimer encore et toujours leur savoir-faire, et à démontrer par leur travail que leur place est indispensable aux rouages économiques de la Moselle.

Patricia ARNOLD

> Réparatrice automobile
(PELTRE)



Le parc automobile français est l'un des plus vieux d'Europe. Les artisans de l'automobile se sont adaptés pour répondre aux évolutions technologiques et préserver un réseau de professionnels de proximité. En France, il représente plus de 40.000 entreprises, emploie près de 180.000 salariés, et forme chaque année plus de 30.000 jeunes par la voie de l'apprentissage. Pour l'artisanat en Moselle, c'est le CFA de Forbach qui assure cette mission. En 2019, nous poursuivrons donc nos efforts de pédagogie pour tenter de convaincre davantage de mosellans de rejoindre nos rangs et former une main d'œuvre qualifiée.

Thierry POLO

> Marbrier
(PELTRE)



Osez l'innovation ! Pour 2019 j'invite tous nos artisans de Moselle à faire preuve de créativité, à inciter leurs collaborateurs à l'esprit d'initiative. Cela stimule, fédère les équipes au sein d'une entreprise, et permet aussi de rester compétitif en se différenciant de la concurrence.

L'innovation ne passe pas forcément par les nouvelles technologies. Elle peut également se traduire dans une méthode de commercialisation, dans une nouvelle organisation du travail, dans la mise en œuvre d'un nouveau produit. Tous les projets sont porteurs de quelque chose de positif, alors cette année encore efforçons nous d'être innovants !

Jean-Luc SORNETTE

> Menuisier-ébéniste
(METZ)



En 2019 plus que jamais, la transmission et la reprise d'entreprises constitueront un enjeu majeur tant les artisans sont le poumon de notre économie locale.

L'accompagnement par la CMA 57 est essentiel car un artisan, dans ses dernières années d'activité, a tendance à moins investir dans son entreprise, alors qu'un repreneur n'hésitera pas, pour sa part, à parier sur l'avenir.

Dans un cas comme dans l'autre, la CMA 57 est présente. Pour 2019, je souhaite donc à toutes les personnes désireuses de transmettre ou de reprendre une entreprise artisanale, de réussir cette étape à nos côtés.